

Angers, le 29 mars 2009



Sortir du nucléaire 49

130 rue de Frémur – Porte 3

49000 Angers

02 41 41 08 23

sortirdunucleaire49@wanadoo.fr

<http://sdn49.hautetfort.com>

Monsieur Jean-Luc Godet,
directeur des rayonnements ionisants et
de la santé à l'ASN
Monsieur Pierre Siefridt,
chef de la division de Nantes de l'ASN

Copie à :

Marie-Fan Giraudon, présidente du Rotary Club Cholet-Mauges

Objet : Conférence « Radioactivité et radiations » du 12 mars 2009 à Cholet

Messieurs,

Nous avons assisté jeudi 12 mars 2009 à votre conférence « Radioactivité et radiations, faut-il en avoir peur ? », organisée à Cholet par le Rotary Club Cholet-Mauges. Nous tenons d'ailleurs à remercier celui-ci d'avoir préparé cette conférence sur un sujet aussi important et peu connu du grand public, en regrettant toutefois pour ce dernier l'absence, face à vous, membres de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (organe étatique d'un État pro-nucléaire), d'autres points de vue qu'aurait pu apporter un organisme réellement indépendant et reconnu comme la CRIIRAD¹.

De fait, l'article paru² pour annoncer cet événement laissait déjà craindre une opération de communication de la part de l'ASN, qui doit effectivement avoir bien du mal à rassurer la population suite au reportage diffusé dans *Pièces à conviction* le 11 février dernier sur France 3, « Le scandale de la France contaminée ».

Des sujets passés sous silence

De fait, par votre voix, l'ASN a bien rappelé que toute radioactivité et toute radiation étaient nocives, même à faibles doses. Mais vous avez consacré une grande partie de votre long exposé à décrire d'une part les mesures de protection nécessaires face à la radioactivité naturelle (radon), d'autre part la surveillance des applications médicales de la technologie nucléaire (qui rendent des services non négligeables aux patients). Autrement dit, sous prétexte (confortable) de manque de temps, l'ASN s'est évertuée à communiquer sur les seuls domaines où son rôle et son pouvoir semblent incontestables.

Ainsi, vous avez fait l'impasse sur la radioprotection des travailleurs et de la

¹ <http://www.criirad.org/>

² Ouest France, édition Cholet, 21 février 2009.

population ainsi que sur l'indépendance et la transparence de l'ASN, alors que ces sujets figuraient sur le plan de la conférence. Comme par hasard, il s'agit des notions les plus polémiques, celles qui suscitent le plus d'interrogations de la part de la population suite, entre autres, aux multiples bévues du Tricastin l'été dernier ou encore à l'émission déjà citée plus haut. D'autres sujets ont été « oubliés », ou à peine cités : les activités nucléaires militaires (certes secrètes mais avec des incidences bien concrètes), les moyens d'action de l'ASN (dérisoires face aux enjeux), les déchets radioactifs en général, les anciennes mines d'uranium en particulier (enfouis en profondeur ou disséminés et laissés à l'abandon en surface, deux solutions évidemment non satisfaisantes)...

Une partie du public présent, sensibilisée sur la déplorable gestion des anciennes mines géographiquement très proches, a bien réussi à poser quelques questions inquiètes mais comme le temps manquait, les échanges ont tourné court. Là encore, il est fort regrettable que, sur un sujet de santé publique qui inquiète légitimement la population, aussi peu de place ait été prévue par le Rotary Club Cholet-Mauges et par l'ASN pour les échanges avec le public.

Un argumentaire pervers et malhonnête

La conférence a été l'occasion pour l'ASN de dérouler un argumentaire pervers et malhonnête.

Perversion dans le fait de mêler, dans le même exposé, radioactivité naturelle, qu'on ne peut donc éliminer, et radioactivité artificielle, qui pourrait être évitée ou en tout cas qui pourrait être réduite au strict minimum (issue du seul domaine médical). En entretenant la confusion entre radioactivités naturelle et artificielle, l'ASN banalise le risque d'irradiation.

Malhonnêteté dans la présentation de calculs pseudo-scientifiques. L'ASN compare les sources d'exposition d'origine naturelle (radon, rayonnements terrestres et cosmiques, eaux et aliments) avec celles artificiellement créées par l'homme. En déclarant que l'industrie, la recherche et les essais nucléaires ne représentent que 1,5 % des sources d'exposition à la radioactivité, l'ASN minimise la responsabilité des hommes quant à leurs choix politiques.

Ni indépendante, ni transparente

Pour compléter les impasses et les méthodes douteuses dénoncées ci-dessus, quelques questions finiront de mettre sérieusement en doute l'indépendance et la transparence dont se targue l'ASN :

- L'Organisation Mondiale de la Santé elle-même n'a pas l'indépendance et la transparence que l'on attend d'elle³. Comment croire à celles de l'ASN, agence étatique dans le pays le plus nucléarisé du monde ?
- L'ASN n'a jamais été le vrai gendarme (qu'elle affirme être) du nucléaire, sinon comment expliquer l'absence de sanctions à l'encontre d'EDF ou d'AREVA malgré les irrégularités de procédures et les graves incidents qui se produisent trop souvent dans les installations nucléaires ?⁴
- Pourquoi a-t-il fallu que ce soit le Réseau Sortir du nucléaire⁵ qui révèle au grand public le 12 janvier 2009 que les centrales EDF n'avaient plus d'agrément pour

3 Depuis 1959, un accord signé avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique empêche l'OMS d'agir librement dans le domaine nucléaire si elle n'a pas l'assentiment de l'AIEA (dont l'objectif principal est la promotion des centrales nucléaires dans le monde). Celle-ci impose son diktat à l'OMS, dont le but est pourtant « d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible ».

4 Lire *L'insécurité nucléaire*, de Stéphane Lhomme, éditions Yves Michel, 2006.

5 Fédération de 842 associations.

mesurer la radioactivité dans leur environnement ?⁶

Pourquoi certaines centrales, comme celle du Blayais, ont pu continuer à fonctionner sans agrément et sans sous-traiter à un laboratoire agréé ? Pourquoi n'y a-t-il pas de sanctions contre EDF ?

- Pourquoi l'ASN a-t-elle autorisé l'augmentation des rejets tritium (+ 40%) dans les centrales nucléaires et pour une durée illimitée alors que ces rejets devraient être nuls en 2020 suivant la convention OSPAR signée par le gouvernement français⁷ ?
- Si l'ASN considère le problème du radon comme une question de santé publique et mène une campagne de sensibilisation et de prévention, pourquoi n'agit-elle pas de même à propos des importants effluents liquides et gazeux radioactifs rejetés par les nombreuses installations nucléaires civiles et militaires ?

Pour conclure

Enseigner aux populations que le danger radioactif se trouve chez les médecins, dans les hôpitaux et dans les maisons, parce que c'est naturel ou parce que c'est pour soigner, c'est avoir bien peu de considération pour le peuple que l'on contraint, puisqu'on ne lui a jamais demandé son avis, à vivre parmi plus de 120 installations nucléaires de base, sans compter toutes les installations secrètes liées à la défense nationale.

En somme, le discours de l'ASN rappelle le cynisme d'un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé à l'époque de la course au nucléaire mais malheureusement toujours d'actualité : « *La solution la plus satisfaisante pour l'avenir des utilisations pacifiques de l'énergie atomique serait de voir monter une nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude...* ».⁸

Enfin, rappelons que « *les normes de radioprotection ne reflètent nullement des seuils d'innocuité mais juste des évaluations statistiques du nombre de morts et de malformations génétiques létales réputées socialement tolérables dans un état donné des rapports de force dans la société* »⁹

Dans l'attente de réponses précises aux questions posées ci-dessus et dans l'espoir de voir la planète entière, à commencer par la France, s'engager enfin et véritablement dans une politique de sobriété et d'efficacité énergétiques et en faveur des énergies renouvelables.

Je vous prie de recevoir, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le bureau de Sortir du nucléaire 49

6 <http://www.sortirdunucleaire.org/index.php?menu=actualites&sousmenu=dossiers&soussousmenu=radioactivite&page=1>

7 http://www.ospar.org/content/content.asp?menu=30340108070000_000000_000000

8 OMS. Rapport d'un groupe d'étude : Questions de santé mentale que pose l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Série de Rapports Techniques, No 151, pp. 59, OMS, Genève, 1958.

9 M.-C. Gambérini (Les Amis de la Terre), conférence-débat *Le nucléaire, peut-on et doit-on s'en passer ?*, Toulouse, 29 janvier 2009.